



UNIL | Université de Lausanne

Faculté de biologie  
et de médecine

## Soutenance de thèse

**Muriel Schuetz Leuthold**

Master en Sciences pharmaceutiques  
Université de Genève, Suisse

Soutiendra en vue de l'obtention du grade de  
**Doctorat ès sciences de la vie (PhD)**  
de l'Université de Lausanne

sa thèse intitulée :

**Évaluation d'une nouvelle organisation  
interprofessionnelle incluant des infirmier·ère·s  
dans les cabinets de médecine générale  
dans le canton de Vaud, Suisse**

**Directeur·trice de thèse**  
Prof. Nicolas Senn

**Co-directeur·trice de thèse**  
Dre Christine Cohidon

Cette soutenance aura lieu

**Lundi 8 juillet 2024  
à 15h00**

Auditoire Alexandre Yersin, CHUV (BH08), rue du Bugnon 21, 1011 Lausanne

L'entrée est publique

Prof. Niko GELDNER  
Directeur de l'École Doctorale

24.06.24

## **Évaluation d'une nouvelle organisation interprofessionnelle incluant des infirmier·ère·s dans les cabinets de médecine générale dans le canton de Vaud, Suisse**

*Muriel Schütz Leuthold, Département de médecine de famille, Unisanté*

Pour répondre aux défis de nos systèmes de santé occidentaux, ces dernières années de nombreux pays ont initié des réformes. Ces transformations passent généralement par le développement de structures de soins de première ligne incluant plusieurs professionnel·le·s de santé (type « maisons de santé »). On sait toutefois que leur création est fortement dépendante du contexte local. Afin de voir dans quelle mesure de telles transformations peuvent être mises en place au sein de cabinets privés de médecine de famille en Suisse, le Département de médecine de famille à Unisanté a évalué un projet pilote de deux ans, consistant à introduire un·e infirmier·ère et des activités de soins dans huit cabinets de médecine de famille avec le soutien financier des autorités de santé publique du canton de Vaud.

L'évaluation du projet a montré que les infirmier·ère·s peuvent réaliser un large panel d'activités différentes, mais qu'il est plus difficile de mettre en place des consultations infirmières qui peuvent potentiellement se chevaucher avec celles des médecins. Bien que l'intégration d'un·e infirmier·ère ait été bien acceptée par les équipes des cabinets médicaux et les patient·e·s, elle a fait face à un certain nombre de barrières mettant en lumière un besoin de renforcer la formation des professionnels en matière d'interprofessionnalité, d'encourager l'expérience et la formation des infirmières en soins primaires ainsi que de changer le cadre légal et financier.

L'évaluation de l'expérience des patient·e·s a montré qu'en plus d'une grande satisfaction, le suivi par l'infirmier·ère permet d'améliorer leur prise en charge en matière de prévention des problèmes de santé, d'informations fournies concernant les soins et les maladies, et de soutien dans les changements d'habitudes de vie.

Ainsi pour une transformation réussie des cabinets de médecine de famille, il est souhaitable d'intégrer un·e infirmier·ère expérimenté·e dans un cabinet possédant une organisation et un management qui soutiennent un leadership partagé et basé sur les compétences. Ce type de transformation doit également être accompagnée d'outils favorables à la communication interprofessionnelle. Le financement et le partenariat mis en place avec les autorités cantonales ont été bien perçus par les médecins. Le cadre du partenariat pourrait toutefois être mieux clarifier auprès de ces derniers pour renforcer la mise en œuvre de la politique de santé publique cantonale dans les cabinets de médecine de famille.